

MANDATÉ : Conseil de quartier de Saint-Sauveur

Numéro de dossier : Réf. : A1GT2017-029

<p><b>1. Événement, date et lieu</b> (2017-05-17)</p> <p>Consultation LAU et RRVQ chapitre P-4 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Consultation RRVQ chapitre P-4 <input type="checkbox"/></p> <p>Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 104</p>	<p><b>2. Origine</b></p> <p>Conseil municipal <input type="checkbox"/></p> <p>Comité exécutif <input type="checkbox"/></p> <p>Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mandat Direction générale <input type="checkbox"/></p>	<p><b>3. Objet</b></p> <p>Approbation d'un projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 478 076 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 307, et Règlement modifiant la Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot 1 478 076 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 308 (349-361, rue de Mazenod, quartier Saint-Sauveur).</p>										
<p><b>4. Présences</b></p> <p><b>Membres avec droit de vote :</b> Mmes Mélanie Fortin, Sophie Gallais, et Gabrielle Ste-Marie, ainsi que MM Antoine Bernier, Olivier Meyer et Sylvain Simoneau</p> <p><b>Membres sans droit de vote :</b> Mme Chantal Gilbert, conseillère municipale, est absente.</p> <p><b>Personne-ressource :</b> Mme Lydia Toupin, conseillère en urbanisme, Arrondissement de La Cité-Limoilou.</p>												
<p><b>5. Information présentée</b></p> <p>Rappel du cheminement d'une demande de modification aux règlements d'urbanisme. Présentation du projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 478 076 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 307, et Règlement modifiant la Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot 1 478 076 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 308 (349-361, rue de Mazenod, quartier Saint-Sauveur).</p>												
<p><b>6. Recommandation spécifique du mandaté</b></p> <p>Recommander au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 478 076 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 307, et Règlement modifiant la Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot 1 478 076 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 308 (349-361, rue de Mazenod, quartier Saint-Sauveur).</p>												
<p><b>7. Options soumises au vote</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Nombre de votes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2.</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Abstention :</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total :</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Nombre de votes	1.	0	2.	6	Abstention :	0	Total :	6	<p><b>8. Description des options</b></p> <p>1- Statu quo, c'est-à-dire recommander au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou de refuser la demande.</p> <p>2- Recommander au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 478 076 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 307, et Règlement modifiant la Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot 1 478 076 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 308 (349-361, rue de Mazenod, quartier Saint-Sauveur).</p>	
Option	Nombre de votes											
1.	0											
2.	6											
Abstention :	0											
Total :	6											

MANDATÉ : Conseil de quartier de Saint-Sauveur

Numéro de dossier : Réf. : A1GT2017-029

**9. Questions et commentaires du public**

Nombre de personnes présentes : 9

Nombre de personnes qui sont intervenues : 1

**Les questions posées ont été :**

Un citoyen demande si le local ne pourrait pas servir à un usage de bureau.

*Réponse de Mme Toupin, urbaniste et du requérant :* Cet usage est déjà permis. D'éventuels locataires se sont manifestés, mais après la visite des lieux, ils trouvaient l'espace trop petit.

**Les commentaires émis ont été :**

Un citoyen mentionne que le logement envisagé semble petit. Le requérant précise que ce sera un logement ayant trois pièces et demie.

**10. Questions et commentaires du mandaté**

**Les questions posées ont été :**

Un membre du conseil d'administration demande des précisions quant à la localisation exacte du lot.

*Réponse de Mme Toupin, urbaniste :* Elle donne l'information demandée sur la localisation précise du lot.

Ce même membre demande si l'on pourrait revenir, éventuellement, à un usage commercial.

*Réponse de Mme Toupin, urbaniste :* Oui, ça n'enlève pas les droits actuels.

Un membre du conseil d'administration demande si cette modification est pour toujours.

*Réponse de Mme Toupin, urbaniste :* Oui.

**Les commentaires ont porté sur :**

Aucun commentaire n'a été émis.

**11. Suivi recommandé**

Transmettre à la Division de la gestion du territoire. À annexer au rapport du conseil d'arrondissement.

**Approuvé par**

Président  
Conseil de quartier de Saint-Sauveur

29 mai 2017

**Préparé par**

Denis Bergeron  
Conseiller aux consultations publiques  
Service de l'interaction citoyenne

29 mai 2017